



16ème législature

Question N° : 16121	De M. Jean-Pierre Taite (Les Républicains - Loire)	Question écrite
Ministère interrogé > Santé et prévention		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > pharmacie et médicaments	Tête d'analyse >Dysfonctionnements du 3237	Analyse > Dysfonctionnements du 3237.
Question publiée au JO le : 12/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Taite attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur les dysfonctionnements du numéro 3237 du service de garde et d'urgence pharmaceutiques. Ce service payant (35 centimes/minute) ne répond pas de manière satisfaisante aux appels et de nombreux usagers se plaignent de devoir passer plusieurs appels afin d'obtenir un numéro de pharmacie qui bien souvent n'est pas le bon ou qui ne répond pas. Aussi, l'utilisateur se retrouve alors contraint de devoir appeler le 15 ou le 17, en surchargeant ces lignes d'urgence pour une demande à laquelle ils ne peuvent de toute manière pas répondre. Les ruraux se trouvent grandement désavantagés, qui doivent parcourir plusieurs kilomètres pour trouver une pharmacie. Et que dire des personnes âgées ou de tous ceux qui n'ont pas accès à internet ? Il est très préoccupant qu'en plus des difficultés à trouver un médecin de garde, il faille ajouter maintenant celles de trouver une pharmacie de garde pour pouvoir commencer rapidement son traitement. Il est particulièrement honteux que ce service soit payant s'il ne répond pas à sa mission, à savoir informer rapidement et efficacement l'utilisateur. C'est pourquoi il lui demande ce qu'il entend faire pour améliorer ce service d'urgence et redonner confiance aux usagers dans un système de santé déjà grandement défaillant.